

EN ROUTE VERS LA TRANSITION NUMERIQUE !



Avec l'arrivée, au sein de l'Administration, de Frédéric GENTA, Délégué Interministériel en charge de la Transition Numérique, la Principauté prend résolument la voie de la révolution digitale. Un grand projet, prometteur et fédérateur, qui concerne particulièrement les fonctionnaires et agents de l'Etat.



DI/DASS - L'action gouvernementale en faveur des élèves en difficulté



DFE - Les missions de la Direction de l'Habitat



DEEU - La mise en œuvre du Pacte National pour la Transition Énergétique



DREC - L'organisation d'une Conférence Diplomatique

NOUVEAUX ENTRANTS

- **ANGELINO Steven**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **BAGNASCO Jean-Baptiste**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **BENASSU Pierre**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **BENEDETTI Marion**
Educateur Spécialisé au Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **BERNARD Alex**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **BIGARD Olivier**
Inspecteur à la Direction des Services Fiscaux
- **BISCEGLIE Benoît**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **BROSSOIS Antoine**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **CARAVIELLO Adrien**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **CASAZZA Freddy**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **CERUTTI Jordan**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CHARPENTIER Jérôme**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **CORDINA Cristelle**
Administrateur à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **DE OLIVEIRA SOARES Nathalie**
Secrétaire-Sténodactylographe à la Direction de l'Habitat
- **DESSAIGNE Jérémy**
Chef de Bureau au Conseil National
- **DI MEGLIO Eric**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **FABRON Cédric**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **FARCY Miguel**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **GARCIA Marie**
Attaché au Service des Titres de Circulation
- **GENTA Frédéric**
Délégué Interministériel chargé de la Transition Numérique au Ministère d'Etat
- **GOBBI Adrien**
Carabinier de 2^e classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **GRANDIN Thomas**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **HARTMANN Sébastien**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **HEITGEN Roman**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **HOMS Marc**
Conducteur de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **INSERRA Ange**
Moniteur-Educateur à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales - Foyer de l'Enfance Princesse Charlène
- **LEFEBVRE Jean-Marc**
Responsable Technique à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **LOBKOVA Viktoria**
Assistante au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération
- **LOYEZ Julien**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **MENDEZ Florian**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **MERCADIER Arnaud**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics
- **NAMPON Cédric**
Conducteur de Travaux à la Direction des Travaux Publics
- **NEULLY Léna**
Rédacteur Principal à la Direction du Budget et du Trésor

- **PARENTE Roman**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **RENOU Amandine**
Rédacteur à la Direction des Travaux Publics
- **ROGER-CLEMENT Olivier**
Manœuvre à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **SCRIVO Benjamin**
Agent Technique au Service des Titres de la Circulation
- **SOULARY Thomas**
Technicien Réseaux-Télécommunications au Service de Maintenance des Bâtiments Publics
- **THAON Robin**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **TROUDART Jeffrey**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **VERRANDO Mariana**
Assistante de 2^e Classe à la Compagnie du Tourisme et des Congrès
- **VINCENT Clyde**
Vaguemestre à la Direction Informatique

MOUVEMENTS DE PERSONNEL ET PROMOTIONS

- **AMOURDEDEJOU Hélène**
Chef de Division à la Direction Informatique est désignée Chargé de Mission à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers
- **ANTOGNELLI Agnès**
Attaché Principal Hautement Qualifié à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **AUTARD Thibault**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **BALDONI Loïc**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Administrateur à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **BARBARA Christophe**
Garçon de Bureau au Secrétariat du Département de l'Intérieur est désigné Employé de Bureau au sein de ce même Secrétariat
- **BELLANGER Nicolas**
Sapeur-Pompiers de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **BELMONTE Joaquim**
Dessinateur-Projeteur à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est désigné Responsable Technique au sein de cette même Direction
- **BOLLATI Thomas**
Contrôleur Aérien Elève à la Direction de l'Aviation Civile est désigné Contrôleur Aérien au sein de cette même Direction
- **BONNIN Flavie**
Attaché Principal à la Direction du Travail est nommée Attaché à la Direction de l'Expansion Economique - Monaco Welcome and Business Office
- **BONNIN Jérôme**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Agent Commercial au sein de ce même Service
- **BORGIA Camille**
Chef de Section au Conseil National est nommée Chef de Division au sein de ce même Conseil
- **BOSCH Benjamin**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **BOTTIN Damira**
Attaché Principal au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié à la Fondation Princesse Charlène de Monaco
- **BROUSSE Aline**
Juge, chargée des fonctions de Substitut du Procureur Général à la Direction des Services Judiciaires est nommée Conseiller Technique au Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers

- **BROUSSE Géraldine**
Chef de Division à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Chargé de Mission au sein de cette même Direction
- **BRUNO Stéphan**
Directeur de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers est nommé Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **BUBBIO Muriel**
Responsable de la Bibliothèque Caroline - Ludothèque est nommée Chargé de Mission au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé
- **CAMPILLO Guillaume**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **CARASCO Philip**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **CARDINALE Carole**
Capitaine de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Commandant de Police au sein de cette même Direction
- **CAUCHY Sandra**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur à la Direction du Travail - Service de l'Emploi
- **CELLARIO Julien**
Administrateur Principal au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommé Responsable des Opérations Patrimoniales à la Direction des Affaires Culturelles - Institut du Patrimoine
- **CHAIGNAUD Gilles**
Adjudant à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Adjudant-Chef au sein de cette même Compagnie
- **CHIPOT Philippe**
Contrôleur à la Direction de l'Habitat est nommé Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **CHOISIT Stéphanie**
Chargé de Mission au Conseil National est nommée Chargé de Mission à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique - Administration des Domaines
- **CICERO Vanessa**
Chef de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Chef de Bureau à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **COMPAGNON Anne**
Chef de Division au Service des Affaires Législatives est désignée Chargé de Mission au sein de ce même Service
- **CONTENSEAU-REALINI Isabelle**
Secrétaire Principale au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Chef du Secrétariat du Conseil National
- **COTTA Jean-Christophe**
Caporal-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sergent au sein de cette même Compagnie
- **COTTA Virginie**
Directeur Général du Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est nommée Chef de Cabinet au Conseil National
- **COUSIN Cindy**
Secrétaire-Comptable à la Direction de l'Aménagement Urbain est nommée Chef de Bureau au Secrétariat Général de la Mairie
- **COUSIN Grégory**
Surveillant de Travaux à la Direction des Travaux Publics est désigné Conducteur de Travaux au sein de cette même Direction
- **CRISTO-MARTINS Agnès**
Commandant de Police à la Direction de la Coopération Internationale est nommée Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **CROVETTO Jean-Charles**
Jardinier Quatre Branches à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Chef d'Equipe au sein de cette même Direction
- **CROZET Eloïse**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **DAGNES Philippe**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{er} Classe au sein de cette même Compagnie

- **DE MONTELLA Johan**
Sapeur-Pompier de 1^{er} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **DELAPORTE Annick**
Sténodactylographe à la Direction des Travaux Publics est nommée Secrétaire-Sténodactylographe au sein de cette même Direction
- **DINET Laurent**
Sapeur-Pompier de 1^{er} Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal au sein de cette même Compagnie
- **DJORDJEVIC Sabia**
Attaché à l'Espace Léo Ferré est nommée Assistante à la Direction du Tourisme et des Congrès
- **DOMINGUEZ Mickaël**
Appariteur au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie est désigné Appariteur Principal au sein de ce même Secrétariat
- **DOUCET Christine**
Sténodactylographe chargé des Suppléances à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie
- **DUPORT Vincent**
Chef de Bureau à la Direction de l'Habitat est nommé Chef de Bureau à l'Administration des Domaines
- **EYERMANN David**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{er} Classe au sein de cette même Compagnie
- **FABRE Maya**
Rédacteur à la Direction du Budget et du Trésor est nommée Rédacteur Principal à la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires
- **FACCENDA David**
Comptable à la Trésorerie Générale des Finances est désigné Premier Comptable au sein de ce même Service
- **FERRARI Florence**
Conseiller Technique au Secrétariat du Département de l'Intérieur est nommée Secrétaire Général au sein de ce même Secrétariat
- **FORMOSA Jérémy**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{er} Classe au sein de cette même Compagnie
- **GABRIELE Julien**
Contrôleur des Constructions à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité est désigné Chef de Section au sein de cette même Direction
- **GIFFAULT Philippe**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **GIRIBALDI Frank**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Sergent-Chef au sein de cette même Compagnie
- **GIUSTI Jérôme**
Chef de Section à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Chef de Section au Stade Louis II
- **GOPEVIC Pauline**
Attaché Principal au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est désignée Rédacteur Principal au Secrétariat Général de la Mairie
- **GORMOTTE Michaël**
Surveillant de Travaux à la Direction des Travaux Publics est nommé Conducteur de Travaux au sein de cette même Direction
- **GOTTLIEB Jean-Raymond**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Commandant de Police, Chef de la Division du Renseignement Intérieur au sein de cette même Direction
- **GUENEAU Hervé**
Agent de Police de Travaux au Service de Maintenance des Bâtiments Publics est désigné Chef de Bureau au sein de ce même Service
- **HERREYRE Laurent**
Sapeur-Pompier de 2^e Classe à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sapeur-Pompier de 1^{er} Classe au sein de cette même Compagnie
- **JULIEN Agathe**
Attaché Principal à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction

- **KOUKOU Elodie**
Chef de Division, chargée des fonctions de Délégué chargé des Personnes Handicapées à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales est nommée Délégué chargé des Personnes Handicapées au sein de cette même Direction
- **LABAIL Elisabeth**
Attaché Principal au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est désignée Secrétaire Principale au sein de ce même Secrétariat
- **LAGORSE Lionel**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **LAILHEGUE David**
Carabinier de 2^e Classe à la Compagnie des Carabiniers du Prince est désigné Carabinier de 1^{er} Classe au sein de cette même Compagnie
- **LANTERMINO Denis**
Contrôleur à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Chef de Bureau au sein de cette même Direction
- **LAY Florence**
Administrateur Principal à l'Administration des Domaines est désignée Chef de Division au sein de ce même Service
- **LIAUTARD Philippe**
Commandant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Conseiller Technique à la Sécurité au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **LOVERA Alexandra**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Capitaine de Police au sein de cette même Direction
- **MANAS Richard**
Médecin-Inspecteur à la Direction de l'Action Sanitaire - Centre Médico-Sportif est désigné Médecin-Inspecteur, Responsable au sein de cette même Direction
- **MONTET Aurélie**
Administrateur à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **MOREAU-DORIA Nathalie**
Attaché à la Direction de la Sûreté Publique est nommée Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **MORINI Martine**
Attaché Principal au Conseil National est nommée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de ce même Conseil
- **NARDO Emmanuelle**
Chef du Service des Affaires Contentieuses est désignée Chargé de Mission à la Direction des Affaires Juridiques
- **NOTTER Elena**
Assistante au Musée d'Anthropologie Préhistorique est nommée Directeur de ce même Musée
- **OUZEMANE Déborah**
Chef de Division à la Direction de l'Action Sanitaire est désignée Chargé de Mission au sein de cette même Direction
- **PALMERO Cyndie**
Élève Fonctionnaire Titulaire à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au sein de cette même Direction
- **PARDO Frédéric**
Administrateur Juridique Principal au Service du Droit International, des Droits de l'Homme et des Libertés Fondamentales est désigné Chef du Service des Affaires Législatives
- **PAULI Marc**
Chef du Protocole au Ministère d'Etat est nommé Conseiller Technique Responsable Qualité au Ministère d'Etat
- **PELLETIERI Luca**
Aide-Ouvrier Professionnel à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Ouvrier Professionnel de 1^{er} Catégorie au sein de cette même Direction
- **PIN Georges**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **PODEVIN Laure**
Attaché au Secrétariat Particulier du Ministre d'Etat est nommée Chef de Bureau au sein de ce même Secrétariat
- **SEGALIN Marina**
Chef de Bureau au Service des Titres de Circulation est nommée Chef de Section au sein de ce même Service

- **POULLAIN Jérémie**
Adjoint au Chef de Parc au Service des Parkings Publics est désigné Agent Commercial au sein de ce même Service
- **PRIMARD Sylvie**
Responsable du Dépôt Légal à la Médiathèque Communale est nommée Chargé des Relations avec les Utilisateurs à la Direction des Affaires Culturelles
- **PROVENCE Anne**
Chef de Section au Secrétariat du Département de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme est nommée Chef de Division au sein de ce même Secrétariat
- **RABARIN Joëlle**
Lectrice à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Sténodactylographe chargé des Suppléances au sein de cette même Direction
- **REVEL Christelle**
Administrateur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Administrateur au Haut Commissariat à la Protection des Droits, des Libertés et à la Médiation
- **REYNIER Ronan**
Attaché à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Attaché Principal au sein de cette même Direction
- **RHIDAOUI Nabil**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **RIGAUD Jean-Michel**
Egoutier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Ouvrier Professionnel de 1^{er} Catégorie au sein de cette même Direction
- **RINALDI Angélique**
Commis-Archiviste au Secrétariat Général de la Mairie est nommée Commis-Archiviste à la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales
- **ROBIN Frédéric**
Administrateur Principal au Service des Prestations Médicales de l'Etat est nommé Chef de Section au sein de ce même Service
- **RODIER Nicolas**
Chargé de Mission à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports est nommé Conseiller Technique au sein de cette même Direction
- **ROLLIN Nathalie**
Attaché Principal à la Direction des Travaux Publics est désignée Attaché Principal Hautement Qualifié au sein de cette même Direction
- **ROSA François**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **ROTI Pascale**
Attaché au Secrétariat du Département des Finances et de l'Economie est désignée Secrétaire Principale au sein de ce même Secrétariat
- **RYS Nathalie**
Secrétaire-Comptable à la Direction de la Coopération Internationale est désignée Comptable au sein de cette même Direction
- **SACANY Alain**
Adjudant-Chef à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est nommé Major au sein de cette même Compagnie
- **SANCHEZ Didier**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Sous-Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **SANTONI Patrick**
Ouvrier Professionnel de 1^{er} Catégorie à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Chef d'Equipe au sein de cette même Direction
- **SCARLOT Jean-Pierre**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Surveillant de Jardin au sein de cette même Direction
- **SCOFFIER Cyrielle**
Rédacteur Principal au Stade Louis II est nommée Administrateur au sein de cette même Direction
- **SCOGLIO-GINESTET Magali**
Secrétaire des Relations Extérieures à la Direction des Relations Diplomatique et Consulaires est nommée Chef de Division au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **SEGALIN Marina**
Chef de Bureau au Service des Titres de Circulation est nommée Chef de Section au sein de ce même Service

- **SEGURA MOROTE Philippe**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal-Chef au sein de cette même Compagnie
- **SIMIAN Raphaël**
Administrateur Juridique au Service des Affaires Contentieuses est nommée Adjoint au Chef du Service des Affaires Contentieuses
- **SIMON Patrick**
Directeur du Musée d'Anthropologie Préhistorique est désigné Directeur des Affaires Culturelles - Institut du Patrimoine
- **SPAGLI Arnaud**
Garçon de Bureau à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommé Commis-Archiviste à l'Administration des Domaines
- **TESTINI Sandra**
Secrétaire-Sténodactylographe au Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé est désignée Commis-Archiviste au sein de ce même Secrétariat
- **TOESCA Philippe**
Sous-Brigadier de Police à la Direction de la Sûreté Publique est nommé Brigadier de Police au sein de cette même Direction
- **TREVILLY Vincent**
Administrateur à la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers est désigné Administrateur Principal au sein de cette même Direction
- **VALENTI Adrien**
Administrateur au Conseil National est désigné Chef de Section au sein de ce même Conseil
- **VALLI Benjamin**
Administrateur Principal au Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération est nommé Secrétaire pour les Affaires Protocolaires au Ministère d'Etat
- **VANIS Michaël**
Analyste Principal à la Direction Informatique est désigné Analyste Principal à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique
- **VARO Nathalie**
Rédacteur à la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est désignée Rédacteur Principal au sein de cette même Direction
- **VENA Cédric**
Agent d'Accueil au Service des Parkings Publics est désigné Adjoint au Chef de Parc au sein de ce même Service
- **VENTURI Axel**
Jardinier à la Direction de l'Aménagement Urbain est désigné Jardinier Spécialisé au sein de cette même Direction
- **VERAN Jean-Marc**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Caporal-Chef au sein de cette même Compagnie
- **VIAL Virginie**
Infirmière à l'Ecole du Parc est nommée Infirmière Puéricultrice au Service d'Actions Sociales de la Mairie
- **VIORA-PUYO Valérie**
Directeur des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique est nommée Directeur Général du Secrétariat du Département des Affaires Sociales et de la Santé

- **VITALE Olivier**
Caporal à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers est désigné Sergent au sein de cette même Compagnie
- **XHROUET Emmanuelle**
Administrateur Principal à la Direction des Affaires Culturelles est nommée Chef de Section au sein de cette même Direction
- **ZBINDEN Nathalie**
Jardinier Spécialisé à la Direction de l'Aménagement Urbain est désignée Jardinier Quatre Branches au sein de cette même Direction

DEPARTS A LA RETRAITE

- **ATTENOT Eric**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **CAVESTRO Jean-Marie**
Chef d'Equipe à la Direction de l'Aménagement Urbain
- **CHESELL Jean-Marc**
Agent de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **COLOMBET Thierry**
Lieutenant de Police à la Direction de la Sûreté Publique
- **DEBERNARDI Jean-Pierre**
Secrétaire Général au Secrétariat du Département de l'Intérieur
- **GARCIA Bernard**
Commandant, Adjoint au Chef de Corps à la Compagnie des Carabiniers du Prince
- **GIACOLETTO Stéphane**
Sergent à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **GUAZZONNE Laurence**
Conseiller Technique à la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports
- **JOLY Pascal**
Major à la Compagnie des Sapeurs-Pompiers
- **LAVAGNA Patrick**
Chef de Section au Service des Prestations Médicales de l'Etat
- **MARCHESSOU Martine**
Employé de Bureau à l'Office des Emissions de Timbres-Poste
- **MAURO Dominique**
Agent de Service à l'Ecole de Fontvieille
- **MINAZZOLI Sabine-Anne**
Chef du Service Central des Archives et de la Documentation Administrative
- **NAVEAU Céline**
Secrétaire-Sténodactylographe au Service des Titres de Circulation
- **OLIVE Georges**
Chef de Section à la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité
- **PONCET Sophie**
Assistante à la Direction du Tourisme et des Congrès



JDA #84 • Journal de l'Administration

Conception-Rédaction Direction de la Communication
Yann COHIGNAC (ycohignac@gouv.mc)
Mathieu MARCEL (matthieumarcel@gouv.mc)
Karen SONDOORKHAN (ksondorkhan@gouv.mc)

Coordination Secrétariat Général du Gouvernement - Direction de la Communication

Réalisation Media & Events

Photos & Illustrations Charly GALLO, Manuel VITALI, Service de Presse du Palais Princier et Services administratifs.

Remerciements Marc VASSALLO, Céline COTTALORDA, Guillaume PASTOR, Lauriane TUBINO, Thierry ORSINI, Céline DERI, Armand DEUS, Jean-Laurent IMBERT, Coralie PASSERON, ainsi que toutes les personnes ayant participé à ce numéro.

INTERVIEW

FREDERIC GENTA, DELEGUE INTERMINISTERIEL EN CHARGE DE LA TRANSITION NUMERIQUE DE LA PRINCIPAUTE

Depuis le mois de mars, le Gouvernement Princier est doté d'un Délégué Interministériel en charge de la Transition Numérique (Country Chief Digital Officer) : Frédéric GENTA, Monégasque de 36 ans au CV déjà bien rempli revenu en Principauté pour lui apporter toute son expérience en matière digitale. Entretien.

Quels sont vos parcours étudiant et professionnel ?

Après avoir suivi toute ma scolarité à Monaco, j'ai obtenu le diplôme de l'Ecole Supérieure de Commerce de Paris (ESCP Europe), ce qui m'a permis d'effectuer plusieurs stages dans des banques d'affaires et des sociétés de conseil à Paris et à Londres. J'ai ensuite pris la tête de la stratégie digitale d'Orange France avant de travailler pour la stratégie du groupe Orange, notamment dans les pays d'Europe de l'Est. Puis j'ai décidé de passer un MBA de la Harvard Business School au cours duquel, en milieu de cursus, j'ai assuré la fonction de Directeur de Cabinet du Président de l'Arsenal Football Club.

Avec ce diplôme en poche, je suis devenu Directeur de la Division « Sports » du site Internet marchand Amazon. Et en 2013, j'ai intégré Google France pour m'occuper, à Paris et à Mountain View (municipalité située au cœur de la Silicon Valley, en Californie, ndlr), de la transformation digitale de gros clients tels que Carrefour, Darty ou la Fnac.

Enfin, j'ai été contacté pour prendre la transition numé-



Frédéric GENTA est chargé, en collaboration avec l'ensemble des Départements, d'établir une stratégie pour introduire Monaco dans le numérique.

“ Nous allons établir une stratégie vouée à placer la transition numérique au cœur du développement de la Principauté ”

rique de la Principauté en charge, en qualité de Délégué Interministériel.

Qu'est-ce qu'un Délégué Interministériel ?

Le sujet de la transition numérique est si important pour le Gouvernement qu'il avait été question de créer un Département dédié. Mais cette option, qui aurait assurément trop cloisonné le dossier,

a finalement été abandonnée au profit d'une autorité transversale, vouée à travailler en partenariat avec l'ensemble des Départements et le Ministère d'Etat, tous concernés par cette révolution, et à développer une véritable collaboration interministérielle en la matière. C'est ainsi que la fonction de Délégué Interministériel en charge de la Transition Numérique, placée sous l'autorité directe du

Ministre d'Etat, a vu le jour : une structure optimale pour mener un tel projet à bien.

Pour ce faire, je dois, entre autres, prendre part au Conseil de Gouvernement pour les affaires relevant de ma compétence et coordonner le travail des équipes digitales de l'Administration : le Conseiller pour le Numérique auprès du Ministre d'Etat, la Direction Informatique, la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers, la Direction des Communications Electroniques et l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique. Je peux ainsi compter sur une centaine de personnes motivées pour réussir ce formidable challenge.

Que représente ce nouveau poste dans votre carrière ?

Il s'agit d'une chance extraordinaire : dans ma vie, je n'aurais certainement pas deux fois l'opportunité qu'un pays, qui plus est le mien, fasse appel à moi pour accompagner la plus grande révolution des 30 ans passés et des 100 années à venir. Je tiens d'ailleurs à remercier S.A.S. le Prince Souverain et le Ministre d'Etat pour leur confiance. Je ressens donc une grande fierté, conscient

de la grande responsabilité qui m'est confiée.

J'ai en outre la chance de pouvoir travailler avec une Administration professionnelle et investie dans l'avenir de son pays.

Comment allez-vous mener cette transition numérique ?

La transition numérique n'est pas une recette unique et le but de ma mission est de mettre le numérique au service de Monaco. Il ne faut donc pas penser à une stratégie numérique mais plutôt à une stratégie dans un monde numérique qui accentue les forces et les spécificités de la Principauté.

Je vais ainsi mener ce dossier en 3 étapes : la première consistera à créer des plateformes digitales de premier plan (clouds, remplacement des postes de travail pour les fonctionnaires et agents

de l'Etat, capteurs pour la Smart-City, développement de la gestion électronique des documents - GED, etc.).

La deuxième étape sera consacrée à la création, sur ces plateformes, d'un panel de services pour les fonctionnaires et agents de l'Etat (dématérialisation, e-Administration, etc.) et les habitants de la Principauté (e-santé, e-éducation, e-sécurité, etc.). Il s'agira alors de déployer des services davantage spécifiques aux besoins de chacun afin de rendre l'action publique toujours plus efficace et la vie des usagers encore plus facile.

Nous serons alors en mesure d'enclencher la troisième étape : placer Monaco sur la carte du monde numérique, c'est-à-dire en faire un pays exemplaire, performant et attractif en matière de digital, à la manière de ce qu'il est aujourd'hui pour le luxe, l'écologie ou la finance. En effet, étant donné l'excellence



Serge TELLE et Frédéric GENTA ont présenté les enjeux de la transition numérique pour la Principauté lors d'un petit déjeuner avec la presse le 27 mars. A cette occasion, le Ministre d'Etat a notamment rappelé l'importance du digital dans l'économie d'aujourd'hui, insistant « sur la nécessité de développer une stratégie de transformation économique du pays à travers le numérique et d'opérer la conversion de Monaco pour lui permettre d'atteindre le même niveau d'excellence que d'autres acteurs majeurs dans ce domaine ».

de la Principauté, il faudra réfléchir à comment celle-ci peut se refléter dans le monde numérique.

Ainsi, conformément à la volonté de S.A.S. le Prince Souverain, nous allons établir une gouvernance et une stratégie cohérente avec nos spécificités dans le but de placer la transition numérique au cœur du développement

de la Principauté, tout en assurant à cette révolution un cadre numériquement et juridiquement sûr.

Pour cela, nous pourrions nous appuyer sur les équipes numériques, l'ensemble de l'Administration et des partenaires publics et privés en fonction de nos besoins et expériences.

NOMINATION

STEPHAN BRUNO, DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA FORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE



Titulaire d'une Maîtrise en Sciences Economiques, d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées « Génie du Développement Industriel » et d'un Corporate MBA, Stéphane BRUNO a multiplié les expériences professionnelles au sein de la Monte-Carlo Société des Bains de Mer avant d'assurer les fonctions de Conseil-

ler Technique au Conseil National.

En 2011, il intègre l'Administration en qualité de Conseiller Technique auprès du Ministre d'Etat. En 2016, il devient Directeur de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers. Depuis mars 2018, il est Directeur des

Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique.

Le Gouvernement Princier et l'équipe du JDA lui adressent toutes leurs félicitations et lui souhaitent tous leurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES

L'INSTITUT MONEGASQUE DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

En recueillant, interprétant et publiant de multiples données sur la structure et l'activité de la Principauté, l'Institut Monégasque de la Statistique et des Etudes Economiques (IMSEE) dresse ses portraits démographique, économique et social. Un travail qui fournit des informations essentielles aux décideurs publics comme privés, les appuyant ainsi dans leurs diverses orientations.



De gauche à droite, au 1^{er} plan : Thi Kim Chi VU, Rédacteur ; Delphine BATTAGLIA-COSTANTINI, Administrateur Principal ; Lionel GALFRE, Directeur ; au 2nd plan : Clémentine CHIER, Rédacteur ; Julie MARTY, Rédacteur ; Pascal FERRY, Administrateur Principal ; Alexandre BUBBIO, Chef de Division ; Emanuelle MARZI, Attaché.

« Nos études permettent aux pouvoirs publics de prendre des décisions éclairées, en toute connaissance de cause et dans l'intérêt général, sur la gestion des politiques publiques. Et dans le secteur privé, elles aident à faire des choix d'investissement ou de développement pertinents », expose Lionel GALFRE, Directeur de l'IMSEE.

Chargée de la mise à jour et de la cohérence des nomenclatures et des méthodes statistiques utilisées, son équipe collecte en effet des données auprès des Services de l'Etat,

de la Mairie, des établissements publics, des entreprises et des particuliers pour publier régulièrement :

- **Les Focus** (« Fonction Publique », « Salariés », « Surfaces construites », « Hébergement et restauration », « Finances publiques », etc.) ;
- **Les Observatoires** (de l'Industrie, du Commerce de détail, du Commerce extérieur, de l'Immobilier et de la Démographie) ;
- **Le Bulletin Trimestriel de l'Economie**

- **Le Baromètre du Commerce de détail**
- **Le Rapport PIB**
- **Le « Monaco en chiffres »**
- **Le « Monaco Statistics Pocket »**
- **Le Recensement de la population**

« Outre ces publications, nous travaillons sur la mise en place, en Principauté, d'enquêtes internationales - à l'instar d'ESPAD (concernant les addictions chez les adolescents, ndr), parue l'année dernière - ce qui nécessite alors des collaborations avec des organismes étrangers

similaires. Sans oublier des projets conduits à la demande du Gouvernement qui n'ont pas vocation à être rendus publics, comme des études de retombées économiques. »

Enfin, l'IMSEE mène des réflexions, par exemple, sur la création de nouveaux Observatoires ou l'évolution du recensement. « Certes, cette opération décennale vient d'être effectuée, mais nous devons déjà songer à la rendre moins lourde à mettre en œuvre - elle nécessite 4 ans de travail et la mobilisation de 70 personnes - plus

efficace, encore plus pertinente, voire plus régulière. »

ORGANISATION

L'équipe de l'IMSEE compte 8 personnes réparties en 2 pôles d'activités statistiques relatifs à l'économie et à la démographie auxquels s'ajoute un pôle juridique, « car nous nous assurons

toujours de la compatibilité juridique de nos traitements vis-à-vis, notamment, de la Commission de Contrôle des Informations Nominatives. Toutefois, il faut savoir que chaque personnel du Service est pluridisciplinaire et sait travailler les statistiques, même ceux exerçant des fonctions purement administratives ».

COLLABORATION INTER-SERVICES

De fait, l'IMSEE collabore avec une multitude d'autres Services et d'entités monégasques. Mais les liens les plus étroits sont entretenus avec la Direction des Services Fiscaux, la Direction du Budget et du Trésor, la Direction de l'Expansion Economique,

la Direction des Ressources Humaines et de la Formation de la Fonction Publique, la Direction du Travail, la Direction de la Sécurité Publique et la Mairie.

Site Web de l'IMSEE : www.imsee.mc

COMMUNICATION

L'ESSENTIEL DE L'ACTUALITE MONEGASQUE EN UN CLIC

Afin de mettre en avant les différents types de contenus produits par ses équipes, la Direction de la Communication a lancé en septembre dernier « La Sélection de la Rédaction ». Publié sur le site Internet www.monacoinfo.com et accessible via la page Facebook et le compte Twitter de Monaco Info, ce support numérique offre chaque semaine un condensé des actualités phares de la Principauté sous forme d'articles, de communiqués, de vidéos, de posts sur les réseaux sociaux et de photos.

Les faits marquants, les coups de cœur et les « likes » sont sélectionnés, après concertation entre les équipes de la Direction de la Communication (Attachés de Presse, Journalistes, Community Manager et Photographes), sur les divers canaux d'informations gérés par cette Direction :

- des communiqués et des dépêches du Gouvernement sur le site www.gouv.mc ;
- des reportages et des interviews de la chaîne de télévision Monaco Info diffusés sur Youtube ;
- des contenus éditoriaux et vidéos publiés sur les réseaux sociaux du Gouver-

nement et de Monaco Info (Facebook, Twitter et Instagram) ;

- les clichés marquants des Photographes du Service ;
- des articles du Journal de l'Administration (JDA).

Ce média, multi-support et hebdomadaire, permet également aux personnes absentes des réseaux sociaux de découvrir les contenus publiés par la Direction de la Communication sur ces plateformes. A noter : vous pouvez vous inscrire pour être informé de chaque nouvelle parution en renseignant simplement une adresse e-mail en bas de la page.



Consultable à l'adresse www.monacoinfo.com/selection, « La Sélection de la Rédaction » permet de suivre les temps forts de l'actualité à Monaco.

FOCUS

JEUNES EN DIFFICULTE : QUELLE ACTION MENE LE GOUVERNEMENT PRINCIER DANS LE MILIEU EDUCATIF ?

Tout au long de leur parcours scolaire, les élèves de la Principauté bénéficient d'un accompagnement pédagogique destiné à favoriser la réussite de tous à travers, notamment, la validation d'un socle commun. Lorsque cela s'avère nécessaire, une aide personnalisée est proposée au sein de tous les établissements scolaires de la Principauté afin que les besoins des élèves, temporaires ou persistants, soient rapidement pris en charge.

En cas de difficultés d'acquisition des savoirs, un soutien scolaire ponctuel, une aide aux devoirs ou un accompagnement personnalisé peuvent être envisagés dans toutes les disciplines, du CP jusqu'à la 3^e. La Principauté accueillant de nombreuses familles non francophones, des cours Français Langue Etrangère (FLE) sont dispensés aux élèves primo-arrivants, de la

petite section de maternelle jusqu'à la 3^e. Dans l'éventualité de difficultés scolaires plus importantes, un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE) permet une prise en charge spécifique des besoins des élèves, pour les compétences fondamentales. Les élèves qui, malgré un accompagnement spécifique, demeurent confrontés à des difficultés scolaires graves

et persistantes, peuvent être accueillis au sein de la Section d'Enseignement Général et Professionnel (SEGPA) du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco, où leur sont proposés des temps et des méthodes d'apprentissage adaptés à leurs besoins.

Quant aux élèves porteurs de troubles avérés de l'apprentissage, de problème de santé ou de handicap, une prise en

charge diversifiée peut être envisagée, éventuellement en lien avec les partenaires médicaux et sociaux de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), soit par la mise en place de dispositifs particuliers au sein d'une classe traditionnelle, soit dans le cadre d'une classe spécifiquement adaptée aux besoins de ces élèves.

3 QUESTIONS A ISABELLE BONNAL, DIRECTEUR DE L'EDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS



Quelles actions menez-vous pour prendre en charge les élèves souffrant de troubles spécifiques de l'apprentissage, ainsi que ceux en situation de handicap ?

Les élèves porteurs de troubles de l'apprentissage (dyslexie, dyspraxie, dysorthographe, etc.) ou de la santé sont accompagnés par le **Projet d'Accueil Individualisé (PAI)**.

Des classes d'adaptation, en primaire comme dans le secondaire, accueillent également ceux souffrant de troubles sévères des apprentissages et de l'attention qui, malgré la mise en œuvre des dispositifs, restent en grande difficulté en classe traditionnelle.

Le **Projet Individuel d'Intégration Scolaire (P2IS)**, quant à lui, permet aux élèves en situation de handicap de poursuivre leur scolarité dans

les meilleures conditions possibles, avec un aménagement personnalisé de leur emploi du temps intégrant à la fois les prises en charge thérapeutiques et les apprentissages scolaires. Ce projet propose aussi un accompagnement avec un **Auxiliaire de Vie Scolaire (AVS)**.

Enfin, des **classes d'Adaptation et d'Inclusion Scolaire (AIS)**, en primaire comme dans le secondaire, accueillent les élèves dont les troubles cognitifs sont importants. Un emploi du temps personnalisé pour chacun d'eux est structuré en fonction du protocole thérapeutique.

D'autres actions sont-elles mises en œuvre par la DENJS dans ce domaine ?

En effet, le **Service d'Assistance Pédagogique à Domicile (SAPAD)** permet d'assurer une continuité pédagogique aux élèves suivant un traitement médical lourd. Le **Dispositif d'Education et de Scolarisation Individualisé (DESI)** combine un volet pédagogique assuré par des professeurs et un volet éducatif confié à des éducateurs ou des AVS pour que les élèves concernés poursuivent, hors de l'école traditionnelle mais sans jamais être déscolarisés, l'acquisition des savoirs et des compétences.

Qui, au sein de la DENJS, est en charge de ces différentes actions ?

Un Coordonnateur dédié à la mise en œuvre et au suivi des dispositifs éducatifs particuliers a été nommé auprès du Directeur de l'Education

Nationale, de la Jeunesse et des Sports afin d'assurer la supervision de la prise en charge des élèves en difficulté. Cet expert contribue au repérage précoce des élèves en difficulté, fait le lien entre les différents partenaires

(Inspection Médicale des Scolaires, services de soins, Direction de l'Action Sanitaire, Direction de l'Action et de l'Aide Sociales, etc.) et accompagne les familles.

Pour approfondir le sujet, retrouvez en pages 14 et 15 les actions menées dans ce domaine par les Services sanitaires et sociaux de l'Etat...

L'ACTU DE L'EDUCATION NATIONALE

UNE AGORA DES METIERS POUR COLLEGIENS... ET LYCEENS



Le 30 janvier a eu lieu la traditionnelle Agora des Métiers, organisée par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS), à l'Auditorium Rainier III.

Habituellement réservé aux collégiens de 3^e, cet événement a accueilli pour la première fois de nombreux élèves des classes de 1^{ère} et de Terminale. Ce sont au total 450 collégiens et 472 lycéens de la Principauté qui ont pris part à ce moment d'échange avec les principaux représentants du tissu économique local.

Les élèves ont également pu rencontrer 4 Conseillers d'Orientation et des

membres du Centre d'Information de l'Education Nationale (CIEN) afin de préparer au mieux la poursuite de leurs études et leur avenir professionnel.

Les lycéens, plus particulièrement, ont assisté à une « Après-midi Découverte Professionnelle » organisée par la Commission d'Insertion des Diplômés, sous la tutelle de Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé. 8 intervenants professionnels se sont succédé à cette occasion pour présenter des secteurs économiques particulièrement dynamiques, notamment les nouvelles technologies, l'hôtellerie et le yachting.

UN CONCOURS POUR LES ECRIVAINS EN HERBE

Organisé par la DENJS en partenariat avec l'association « Les Rencontres Littéraires Fabian Boisson », le Concours Inter-Lycées vise à promouvoir l'écriture auprès des lycéens de la Principauté.

La 6^e édition, dont la thématique était « les réseaux sociaux », a inspiré 12 jeunes écrivains de Seconde du Lycée Albert I^{er} et du Lycée François d'Assise Nicolas Barré. Pour la première fois, le concours était ouvert aux élèves du Lycée Technique et Hôtelier de Monaco (LTHM), avec un sujet spécifique : un écrit sur une recette originale, un dessert inventé ou un art de la table.

Les 13 candidats ont été invités à une séance de dédicaces à la Galerie « L'Entrepôt » le 17 mars, ainsi qu'au Salon du Livre de Monaco, le 15 avril. Au cours de cet événement, le palmarès a été dévoilé et des prix ont été remis aux lauréats afin d'encourager et de valoriser ces jeunes talents.

A noter que la DENJS diffuse chaque année un livret « Objectif Concours » aux professeurs et aux élèves de la Principauté pour les informer des concours auxquels ils peuvent participer.



DES JOURNEES POUR PREPARER AU MIEUX SES ETUDES

Sous l'impulsion de la DENJS, le CIEN a proposé cette année, de décembre à mars, 4 journées d'information sur les études supérieures à destination des futurs bacheliers.

Ces sessions sont divisées en demi-journées, chacune abordant un domaine d'études spécifique. Elles se

déroulent en présence d'étudiants qui viennent témoigner de leur parcours et échanger avec les lycéens. Une documentation spécialisée est préparée par le CIEN en collaboration avec un Conseiller d'Orientation, puis mise à disposition des élèves et des familles.

Des sujets plus larges, tels que la plate-forme numérique d'admission « Parcoursup », l'accès aux filières sélectives ou le financement des études supérieures, sont également abordés. Des membres de la Cellule Emploi-Jeunes ou du Pôle « Vie Etudiante, Enseignement Supérieur et Orientation Scolaire » de la DENJS

sont disponibles afin d'apporter leur expertise et prodiguer de précieux conseils aux jeunes.

La fréquentation a connu une hausse importante cette année avec 128 usagers pour les 3 premières journées, soit 86 % d'augmentation par rapport à l'année précédente.

SURETE PUBLIQUE

2017 : UN BILAN UNE NOUVELLE FOIS POSITIF

Pour la traditionnelle cérémonie des vœux de la Sûreté Publique, son Directeur, Richard MARANGONI, en présence du Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur, Patrice CELLARIO, a eu l'honneur de recevoir, le 16 janvier, S.A.S. le Prince Souverain, le Ministre d'Etat, Serge TELLE, ainsi que de nombreuses personnalités, dans la salle de conférence du Musée Océanographique. A cette occasion, M. MARANGONI a fait part des résultats honorables de son Service qui, en 2017, ont enregistré une nouvelle baisse de la délinquance générale.

Le choix du Musée Océanographique était significatif puisqu'« il y a un peu plus de 100 ans, le Prince Albert 1^{er} y présidait l'ouverture du 1^{er} Congrès de Police Judiciaire International », lequel inspira « ce qui deviendra Interpol », a déclaré en ouverture Richard MARANGONI.

Le Directeur de la Sûreté publique a fait part de sa satisfaction quant aux résultats obtenus : « Notre politique de

sécurité préventive a permis d'obtenir des résultats très honorables puisqu'en 5 ans, sur la période 2012/2016, la délinquance générale a baissé de 28 % et la délinquance de voie publique a baissé de 43 % ».

Des résultats encourageants qui se sont poursuivis durant l'année 2017 avec des diminutions de la délinquance générale de 1,04 % et de la

délinquance de voie publique de 16,58 %.

Au cours de Son allocution, S.A.S. le Prince Souverain a souligné que « la sécurité a toujours constitué l'un des atouts de notre pays ». M. MARANGONI a d'ailleurs mentionné, outre la mise en œuvre progressive du plan « Sûreté Publique 2020 », qu'une nouvelle perspective est engagée, « Monaco, a Safe City », visant à améliorer la sécurité

de demain par une prévention accrue associant nombre d'acteurs socio-économiques (établissements de nuit, hôtels, banques, etc.).

Lors de cette cérémonie, S.A.S. le Prince Souverain a remis l'Agrafe des Services Exceptionnels à 19 fonctionnaires de Police qui ont su se distinguer en 2016 et 2017, saluant ainsi leur courage et leur dévouement.

L'ACTU DES SAPEURS-POMPIERS



LE CORPS FORME 8 RECRUES

A débuté en février la formation de la promotion 2018 du Corps des Sapeurs-Pompier, baptisée « PICANDET » en hommage au 1^{er} Chef de Corps mort au combat (le 12 août 1918, sur le champ de bataille de Mareuil-Lamotte, dans l'Oise).

Une promotion composée de 8 recrues. De gauche à droite sur la photo : les Sapeurs Thomas GRANDIN, Julien LOYEZ, Jean-Baptiste BAGNASCO, Alex BERNARD, Miguel FARCY, Robin THAON, Cédric FABRON et Roman PARENTE.

La formation a pour but de transmettre les fondamentaux du métier de Sapeur-Pompier, de préparer aux nouvelles techniques et menaces (principalement les risques technologiques, le sauvetage-déblaiement, les feux de navires et de forêts) et de familiariser avec les spécificités de la Principauté.

Elle sera clôturée fin juin par une cérémonie de remise solennelle des insignes du Corps, de ceux de la Force Publique, ainsi que du casque d'intervention, en présence des familles.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT OPERATIONNEL AVEC LE BMPM

Le Colonel Tony VARO, Chef du Corps des Sapeurs-Pompier (au 1^{er} plan à gauche sur la photo), a signé le 20 mars à Marseille, en présence de Patrice CELLARIO, Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Intérieur (au 2nd plan à gauche), une Convention de partenariat opérationnel avec le Bataillon de Marins-Pompier de Marseille (BMPM).

A l'instar de celui signé avec la Brigade de Sapeurs-Pompier de Paris (BSPP), ce partenariat a pour objectifs principaux de favoriser l'amitié, la connaissance et le développement des échanges entre les 2 Unités dans le domaine de l'exercice du métier de Sapeur-Pompier, en s'appuyant sur l'expertise du BMPM dans le domaine de l'intervention à bord des navires.

SECURITE NUMERIQUE

L'AMSN SENSIBILISE A LA SECURITE DES SYSTEMES INDUSTRIELS

Outre l'édition de bulletins d'informations quotidiens, l'émission d'alertes de sécurité numérique et la publication de guides pratiques sur son site Web <https://amsn.gouv.mc>, l'Agence Monégasque de Sécurité Numérique (AMSN) informe les services publics sur les exigences de la sécurité numérique grâce à l'organisation régulière de réunions de sensibilisation. L'une d'elles, consacrée à la sécurité des systèmes industriels, a eu lieu à l'Auditorium Rainier III le 21 décembre dernier.

Les systèmes industriels sont des systèmes informatiques spécialisés intervenant dans le pilotage de processus industriels comme la distribution d'électricité, la gestion de ventilation dans un tunnel, le contrôle de feux de circulation et de panneaux à message variable, ou encore l'exploitation d'appareils médicaux (scanner, IRM, etc.). Ils sont fortement informatisés et interconnectés avec les systèmes d'information classiques (voire Internet), et de ce fait exposés aux mêmes menaces... à la différence près que les conséquences peuvent être bien plus graves...



L'AMSN a organisé le 21 décembre dernier, à l'Auditorium Rainier III, une réunion de sensibilisation sur les risques et la sécurité des systèmes industriels.

C'est pourquoi l'AMSN a organisé cette réunion, conviant les Services de l'Etat utilisateurs, les concessionnaires de service public (la Société Monégasque de l'Electricité et du Gaz, la Société Monégasque des Eaux, Monaco Telecom, etc.) les établissements de

santé, ainsi que leurs prestataires de service et les installateurs/intégrateurs de systèmes industriels.

Afin d'expliquer pourquoi et comment ces systèmes doivent être protégés des cyber-attaques, l'Agence a pu s'appuyer sur la

participation de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (son équivalent français), avec laquelle elle a signé un programme de coopération pour l'échange d'informations en 2015.

Sont également intervenues les sociétés expérimentées Siemens, Schneider Electric (industriels allemand et français spécialistes mondiaux de la gestion de l'énergie et des automatismes) et Stormshield (filiale d'Airbus Cyber Security ; industriel spécialisé dans la fourniture de solution de sécurité qualifiée pour les systèmes informatiques et industriels).

LES GRANDS TRAVAUX REALISES PAR L'AMSN

Depuis son entrée en activité, en juillet 2016, l'AMSN fait en sorte que Monaco devienne une adresse numériquement sûre à travers de nombreuses actions, dont notamment :

- l'écriture de 20 textes réglementaires, Ordonnances Souveraines et Arrêtés Ministériels, en application des lois 1.383 du 2 août 2011 sur l'Economie Numérique, 1.430 du 13 juillet 2016 portant diverses mesures relatives à la Préservation de la Sécurité Nationale, et 1.435 du 8 novembre 2016 relative à la Lutte contre la Criminalité Technologique (effectuée avec la contribution de la Direction des Communications Electroniques, de la Direction de l'Administration Electronique et de l'Information aux Usagers, de la Direction Informatique et de la Direction des Affaires Juridiques) ;

- la mise en place du Centre de détection et de traitement des cyber-attaques pour les Services de l'Etat ;
- les travaux de définition, avec les intéressés, des règles de sécurité qui seront appliquées par les Opérateurs d'Importance Vitale (opérateurs publics ou privés exerçant dans des secteurs essentiels pour le fonctionnement des institutions et des services publics, pour l'activité économique ou plus généralement pour la vie en Principauté, ainsi que ceux exploitant des établissements ou utilisant des installations et ouvrages dont l'indisponibilité risquerait d'affecter de façon importante les intérêts précédemment mentionnés).

A LA DECOUVERTE DE NOS SERVICES LA DIRECTION DE L'HABITAT

La Direction de l'Habitat demeure un des acteurs, auprès des Monégasques et des résidents, d'une des politiques prioritaires du Gouvernement Princier : le logement à Monaco dans toutes ses composantes humaines, voire sociales. A cet effet, les fonctionnaires et agents de ce Service reçoivent ou communiquent quotidiennement avec les Monégasques, les résidents et tous les usagers qui le souhaitent, afin d'évoquer leurs besoins tant en matière d'appartements que d'aides au logement.

Placée sous la tutelle du Département des Finances et de l'Economie, la Direction de l'Habitat a pour principales missions :

L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS DOMANIAUX

• Sur le territoire monégasque :

Ces appartements sont attribués aux personnes de nationalité monégasque après avis de la Commission réunie consécutivement à un appel à candidatures. Cette dernière, présidée par le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Finances et de l'Economie, est constituée de divers représentants de l'Etat, d'élus du Conseil National, ainsi que du Maire.

Les attributions sont effectuées selon un ordre de priorité résultant d'un cumul de points obtenu, les localisations étant déterminées par l'adéquation des ressources des foyers retenus avec le montant de la charge locative des appartements proposés. De plus, les locataires de logements domaniaux ont la possibilité d'échanger leur appartement entre eux en s'inscrivant sur le registre d'échange créé à cet effet.



Sous la responsabilité de son Directeur, Christophe ORSINI (au centre au 2nd plan), la Direction de l'Habitat se compose de 13 personnes.

• Dans les communes limitrophes :

Ces appartements sont réservés aux agents de l'Etat, fonctionnaires et employés de sociétés concessionnaires ou assimilées. Chaque entité (Départements et sociétés concessionnaires) dispose d'un quota de ces logements qui, liés à la fonction occupée, doivent être restitués en cas de cessation d'activité.

L'APPLICATION DE LA LEGISLATION REGISSANT LES LOCAUX CONSTRUITS OU ACHEVES AVANT SEPTEMBRE 1947

En vertu, essentiellement, de la Loi n° 1.235 du 28 décembre 2000, modifiée, la Direction de l'Habitat doit veiller à ce que :

- le loyer de l'appartement offert à la location ait été établi en référence aux loyers appliqués dans le même Secteur d'habitation pour des locaux comparables ;
- les normes de sécurité et de confort aient été attestées par un organisme vérificateur agréé avant toute mise en location ;
- la location soit consentie en respect des dispositions légales ;
- le droit de reprise ou de rétention éventuellement exercé par le propriétaire soit conforme à la réglementation en vigueur.

Le parc immobilier de l'Etat se compose de :

- **3.200** logements domaniaux en Principauté ;
- **580** logements situés sur les communes de Cap-d'Ail, Beausoleil et Roquebrune-Cap-Martin.

Les échanges, au sein du Secteur Domanial, ont concerné **321** foyers depuis l'instauration de cette procédure.

Le Secteur Ancien d'habitation, c'est :

- **4.753** logements ;
- près de **70** affichages de mise en location annuellement.

Concernant les aides au logement, il a été versé au cours du dernier trimestre 2017 :

- l'Aide Nationale au Logement à **927** allocataires ;
- l'Allocation Différentielle de Loyer à **337** foyers.

LE VERSEMENT DES AIDES AU LOGEMENT

• L'Aide Nationale au Logement :

Cette allocation est versée, à leur demande, aux personnes de nationalité monégasque locataires d'un logement à Monaco (quel

que soit le Secteur d'habitation). Elle est calculée et consentie sous conditions des ressources, d'âge et du besoin normal du foyer. Les bénéficiaires peuvent également se voir octroyer un prêt à taux préférentiel (1 %) destiné à financer les

frais d'entrée dans les lieux, en cas de nouvelle location.

• L'Allocation Différentielle de Loyer :

Cette allocation est versée aux locataires d'appartements relevant de la Loi n° 1.235 du 28 décembre 2000, modifiée, quelle que

soit leur nationalité, sous conditions de ressources, d'âge et du besoin normal du foyer. Ses bénéficiaires peuvent également se voir attribuer un prêt afin de faciliter l'entrée dans les lieux loués, selon les mêmes dispositions que l'Aide Nationale au Logement.

FOCUS

LE BUREAU DE REPRESENTATION DE LA DTC EN INDE

Découvrez la suite de notre série sur les Bureaux de Représentation de la Direction du Tourisme et des Congrès (DTC) à l'étranger (lire les JDA n° 83 et n° 82) avec le Bureau en Inde, basé à New Delhi. Au cœur de ce marché en pleine expansion (actuellement dans le top 25 mondial des dépenses touristiques), une équipe de 4 personnes œuvre au quotidien pour l'attractivité de la place monégasque.

Perçue comme une destination de « luxe haut de gamme » sur le marché indien, la Principauté est aussi mise en avant sur le segment du « luxe abordable » par le Bureau en Inde. Une stratégie justifiée par la diversité des clientèles et de leurs besoins : les mariages et voyages de noces, les familles avec enfants, les passionnés de voitures et de gastronomie ou encore le tourisme d'affaires représentent autant de consommateurs aux profils variés.

Le tourisme plus élitiste n'est pas en reste, avec des événements spécifiques organisés pour cibler les personnalités de Bollywood, de la mode, des influenceurs ou des agences de voyage. Un « Residential Conclave » de 2 jours a ainsi eu lieu du 16 au 18 mars, à Goa, sur le



Rajeev NANGIA, Directeur du Bureau en Inde (au centre), entouré de Ruma GUPTA, Directeur des Relations Publiques (à gauche), et de Shivani TRIPATHI, Directeur Commercial (à droite). Absente sur la photo : Simeron GHEI, Directeur Associé.

Des célébrités indiennes en Principauté

La DTC a récemment accueilli à Monaco le réalisateur, producteur, scénariste, acteur et star de la télévision indienne Karan JOHAR, accompagné par la créatrice de bijoux Maheep KAPOOR et l'actrice de Bollywood Seema KHAN. Le Bureau en Inde a coordonné, avec la DTC, la venue de ces personnalités. Cette opération a permis de faire la couverture d'un célèbre magazine asiatique (MillionaireAsia), ainsi que de générer de nombreuses répercussions positives sur les réseaux sociaux, donnant une plus grande visibilité à la Destination Monaco.

thème « Green is the New Glam ». Il s'agissait de mettre l'accent sur la façon dont Monaco s'est engagé dans le développement durable. Un moyen efficace de promouvoir le tourisme de luxe responsable à travers des thématiques auxquelles sont particulièrement sensibles les voyageurs indiens.

Afin de mener à bien ses diverses missions, le Bureau en Inde collabore régulièrement avec la DTC et, plus particulièrement, avec la Section Marketing, la Section Communication Presse, la Division Convention Bureau, la Division Finances et les autres Bureaux à l'étranger. Il échange également avec les partenaires hôteliers et les agences réceptives en Principauté.

OETP LES MISES EN VENTE DES TIMBRES-POSTE

En janvier, l'Office des Emissions de Timbres-Poste (OETP) a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

42^e FESTIVAL INTERNATIONAL DU CIRQUE DE MONTE-CARLO (18 AU 28 JANVIER 2018)



Dessin : Alain ANDRE
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,20 €

LES FILMS DE GRACE KELLY - HAUTE SOCIETE



Mise en page : Créaphil © Tous droits réservés
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical
Tirage : 36.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,56 €

LES FILMS DE GRACE KELLY - L'EMERAUDE TRAGIQUE



Mise en page : Créaphil © Tous droits réservés
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical
Tirage : 36.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,40 €

En février, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE (5 ET 6 MAI 2018)



Photo : Société Canine de Monaco
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,78 €

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER 2018 (PYEONGCHANG, CORÉE DU SUD - 9 AU 25 FÉVRIER 2018)



Dessin : David MARASKIN
Impression : Offset
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,95 €

ROLEX MONTE-CARLO MASTERS (14 AU 22 AVRIL 2018)



Dessin : Andrew DAVIDSON
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,90 €

LES VOITURES DE COURSE MYTHIQUES - LOTUS 49



Dessin : Fabrice MONACI
Impression : Héliogravure
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 40.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,95 €

LES VOITURES DE COURSE MYTHIQUES - MERCEDES-BENZ W196



Dessin : Fabrice MONACI
Impression : Héliogravure
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 40.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,20 €

LES PILOTES MYTHIQUES DE F1 : JIM CLARK



Dessin : Michel VERRANDO
Impression : Héliogravure
Format de la paire : 83 x 31 mm horizontal
Tirage : 40.000 paires
Feuille de 4 paires de timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,15 € (0,95 € + 1,20 €)

En mars, l'OETP a procédé à la mise en vente des timbres suivants :

250^e ANNIVERSAIRE DE LA NAISSANCE DE FRANÇOIS-JOSEPH BOSIO



Dessin : Céline MARIN
Gravure : André LAVERGNE
Impression : Taille-douce 2 couleurs
Format du timbre : 52 x 40,85 mm horizontal
Tirage : 36.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,95 €

70^e ANNIVERSAIRE DE LA CROIX-ROUGE MONEGASQUE



Mise en page : Créaphil
Photos : © Palais princier de Monaco
Impression : Offset et sérigraphie
Format du timbre : 40,85 x 30 mm horizontal
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,78 €

51^e CONCOURS INTERNATIONAL DE BOUQUETS (2 ET 3 JUIN 2018)



Dessin : Richard SEREN
Impression : Offset
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 0,78 €

CENTRE DE SOINS DES TORTUES MARINES



Dessin : Marie-Christine LEMAYEUR et Bernard ALUNNI
Impression : Offset
Format du timbre : 52 x 31 mm horizontal
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,20 €

50 ANS DU GARDEN CLUB DE MONACO



Dessin : Richard SEREN
Impression : Offset et sérigraphie
Format du timbre : 30 x 40,85 mm vertical
Tirage : 45.000 timbres-poste
Feuille de 10 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 1,90 €

LES CHANTEURS D'OPERA - SELMA KURZ



Dessin : Claude ANDREOTTO
Gravure : Elsa CATELIN
Impression : Taille-douce 3 couleurs
Format du timbre : 52 x 40,85 mm horizontal
Tirage : 36.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 2,40 €

LES CHANTEURS D'OPERA - FEDOR CHALIAPINE



Dessin : Cyril DE LA PATELLIERE
Gravure : Pierre ALBUISSON
Impression : Taille-douce 3 couleurs
Format du timbre : 40,85 x 52 mm vertical
Tirage : 36.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 3 €

LE NU DANS L'ART



Dessin : © ADAGP, Paris 2018
Impression : Héliogravure
Format du timbre : 52 x 40,85 mm horizontal
Tirage : 36.000 timbres-poste
Feuille de 6 timbres-poste avec enluminures
Valeur faciale : 3,12 €



Ces émissions sont en vente au guichet de l'OETP (23 avenue Albert II - Centre commercial de Fontvieille, 3^e étage, côté pharmacie) et au Musée des Timbres et des Monnaies.

FOCUS

ELEVES EN DIFFICULTE : QUELLE ACTION MENENT LES SERVICES SANITAIRES ET SOCIAUX DE L'ETAT ?

En pages 6 et 7, nous vous avons exposé les actions mises en œuvre, en faveur des jeunes en difficulté scolaire, par la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports (DENJS). Penchons-nous à présent sur les dispositifs pilotés par la Direction de l'Action et de l'Aide Sociales (DASO) et la Direction de l'Action Sanitaire (DASA).

Au quotidien, les équipes de la DASO et de la DENJS travaillent en collaboration étroite, à travers des échanges et des réunions régulières, sur le suivi des élèves en difficulté ou en situation de handicap, en concertation avec les équipes thérapeutiques et les familles, afin de répondre au mieux aux besoins propres à chaque situation par la mobilisation des moyens dont dispose chaque Direction.

Ces situations font également, annuellement, l'objet d'une étude attentive et pluridisciplinaire dans le cadre de la Commission Médico-Pédagogique, présidée par le Directeur de l'Education Nationale, à laquelle participent des représentants de la DASO.

LES DISPOSITIFS DE LA DASO

Les Auxiliaires de Vie Scolaire (AVS)

Sous la supervision de la DASO, les AVS ont pour principale mission, au sein des établissements scolaires de la Principauté, d'accompagner les élèves pendant leurs temps d'apprentissage (aide à la compréhension des consignes, soutien dans la pratique des activités scolaires, etc.). Ces personnels peuvent aussi être sollicités pour les accompagner dans leur vie sociale



Les compétences des AVS sont renforcées lors de formations collectives dispensées à différents moments de l'année (notamment avant la rentrée scolaire) par la DASO en collaboration avec la DENJS et la DASA.

(prévention des situations d'isolement ou de conflit, aide à la mise en confiance, etc.) et la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, habillage, etc.).

Le Dispositif d'Education et de Scolarisation Individualisé (DESI)

Conjointement géré par la DENJS et la DASO, il permet d'accompagner de manière temporaire tout élève qui, à un moment de son parcours, présente des difficultés incompatibles avec la poursuite d'une scolarisation à temps plein au sein d'un établissement scolaire.

Le Pôle Educatif Spécialisé

L'ouverture prochaine du Pôle Educatif Spécialisé, plus spécifiquement dédié aux enfants

et jeunes en situation de handicap et à leurs familles, permettra de compléter l'offre de prise en charge en proposant un accompagnement éducatif individualisé prenant en compte l'enfant handicapé dans sa globalité, par des actions visant au soutien de la scolarisation et de l'inclusion sociale et à l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens éducatifs adaptés.

La Médiation Scolaire

Exercée en lien avec la DENJS au sein du Collège Charles III et de l'établissement François d'Assise Nicolas Barré (FANB), elle permet à des jeunes formés à la gestion des conflits d'intervenir auprès de leurs pairs.

LES DISPOSITIFS DE LA DASA

Le Centre Plati

Ce pôle médico-psychologique pour enfants et adolescents domiciliés ou scolarisés en Principauté présentant des difficultés psychologiques ou des troubles des apprentissages est placé sous la tutelle de la DASA, laquelle en assure le contrôle administratif, technique et financier.

Il se compose de 3 unités : le Centre Médico-Psychologique (CMP), le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) et le Centre de Dépistage des Troubles des Apprentissages (CDTA).

L'Equipe Adolescents

Située dans les locaux du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG) mais en partie financée par la DASA, elle a pour missions la prévention des ruptures et la gestion des crises auprès des adolescents. Elle intervient dans les Services de psychiatrie et de pédiatrie en étroite collaboration avec les pédiatres et le psychologue du Pôle mère-enfant. Un accompagnement à la sortie des jeunes patients résidents est assuré par cette équipe de soins en partenariat avec le Centre Plati, les Services de la DASA et la DENJS.

L'Inspection Médicale des Scolaires

Concernant les liens entre la DASA et la DENJS, les Médecins-Inspecteurs des Scolaires ont une action centrale au sein des établissements scolaires pour faciliter les échanges avec les personnels de l'Education Nationale.

Il faut d'autre part noter qu'ils participent, tout comme le Directeur de l'Action Sanitaire, à la Commission Médico-Pédagogique.



Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, a rendu visite au personnel du Centre Plati le 20 octobre dernier (entouré ici de l'équipe du CMP).

NOMINATIONS

VALERIE VIORA-PUYO, DIRECTEUR GENERAL DU DEPARTEMENT DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTE



« Ma nomination en qualité de Directeur Général du Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS) est un grand honneur pour

moi, compte tenu des responsabilités qui s'attachent à ce poste ; je tiens à remercier Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, pour sa confiance.

C'est également un beau challenge qui s'offre à moi après une carrière de plus de 30 ans, laquelle a débuté au sein des Départements de

l'Intérieur et de l'Equipe-ment, continué comme Secrétaire Général du Conseil National, puis comme Directeur des Ressources Humaines.

Je souhaite contribuer à la coordination des nombreuses équipes du DASS en facilitant les actions des Directions, Services et établissements qui en relèvent, et en encourageant toujours le dialogue et l'échange.

Après de M. GAMERDINGER, nous aurons ainsi à œuvrer pour le Monaco de demain, au travers de sujets qui nous concerneront tous, comme la e-santé ou le nouvel hôpital, sans oublier la dimension humaine et sociale que permet l'action gouvernementale. »

« Précédemment Chargé de Suivi des Programmes Pédagogiques à la Direction de l'Education Nationale, de la

MURIEL BUBBIO, CHARGÉ DE MISSION AUPRES DE LA COMMISSION D'INSERTION DES DIPLOMÉS



Jeunesse et des Sports, cette mission auprès de la Commission d'Insertion des Diplômés (CID) constitue pour moi un prolongement logique de ma carrière au service des jeunes de la Principauté afin de les accompagner du mieux possible dans leur première insertion professionnelle.

Dès la prochaine rentrée scolaire, de nouveaux dispositifs seront proposés aux futurs diplômés, dans un souci permanent de renforcement de l'articulation orientation-insertion professionnelle.

Première innovation de la CID en 2018-2019 : le Rendez-vous VIP (Vers l'Insertion Professionnelle), une évolution de l'Après-midi Découverte

Professionnelle' dont la thématique sera 'La révolution numérique, vers de nouveaux métiers'.

Véritable interface entre le monde étudiant et le monde du travail, la CID doit devenir un interlocuteur privilégié, une ressource 'réflexe' dans le cadre du projet professionnel de nos jeunes. »

INTERVIEW

FORTE AFFLUENCE AU FORUM DE LA FORMATION EN ALTERNANCE

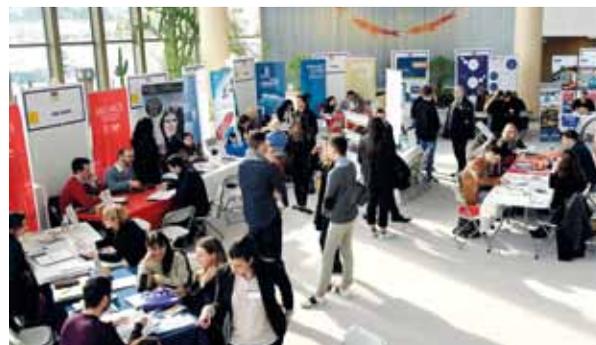
Le 7^e Forum de la Formation en Alternance a confirmé son succès en battant une nouvelle fois son record d'affluence. Organisé le 21 février par le Service de l'Emploi, cet événement incluait aussi la 12^e Rencontre des Métiers de la Banque et de la Finance, ainsi que les 5^e Trophées de l'Apprentissage. Sophie VINCENT, Directeur Adjoint du Travail, revient sur cette édition 2018.

Quel bilan dressez-vous de cette journée ?

L'édition 2018 a connu un franc succès et établi un nouveau record de participation, avec 15 banques, 47 entreprises et 25 écoles présentes, pour un total de 634 visiteurs tout au long de la journée.

Comment expliquer cette fréquentation en hausse ?

Pour les entreprises, cela s'explique principalement par l'opportunité de pouvoir former des jeunes à leurs métiers pour ensuite les recruter. L'apprenti peut s'investir sur une période conséquente, ce qui constitue alors une vraie valeur ajoutée pour les deux parties. De leur côté, les étudiants ont pris conscience que les stages ne peuvent égaler l'expérience acquise par le biais de l'ap-



Au total, 634 visiteurs ont répondu présent pour échanger avec les professionnels durant ce Forum.

prentissage. Ce dernier permet une insertion plus rapide dans le monde professionnel et une mise en pratique immédiate des connaissances théoriques. De plus, le jeune est rémunéré pendant sa formation, ce qui lui octroie, outre l'aspect financier, un statut plus valorisant de « salarié ».

Parallèlement, nous avons développé notre communication sur les réseaux sociaux et nous sommes intervenus directement dans les lycées de Monaco, avec l'appui de la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

Des optimisations sont-elles prévues ?

Bien sûr ! Nous souhaitons notamment travailler sur les besoins réels des entreprises en amont afin d'améliorer encore la mise en relation des étudiants et des professionnels. Nous étudions constamment de nouvelles pistes pour que ce Forum soit toujours un rendez-vous innovant et qu'il se démarque des événements similaires organisés dans la région.

Quels sont vos objectifs dans les années à venir ?

Notre but reste le même : permettre des rencontres de qualité entre des jeunes motivés et des entreprises désireuses de les intégrer. Nous visons à accompagner toujours davantage les étudiants durant la journée pour les aider au mieux à s'orienter et leur apporter un soutien efficace.

EMPLOI

UNE BROCHURE POUR EMPLOYER DU PERSONNEL DE MAISON

Une brochure intitulée « Employer du personnel de maison » et destinée au grand public est distribuée depuis quelques semaines dans les Services de la Direction du Travail, ainsi qu'aux Caisses Sociales de Monaco. Créé pour simplifier les démarches des employeurs, ce document répond à un besoin d'information et vise à faciliter la mise en relation des usagers avec les Services de l'Administration concernés.



Elaborée dans une optique pédagogique, cette brochure récapitule les démarches à effectuer pour déclarer son personnel de maison. Les étapes à suivre sont présentées dans un ordre chronologique afin que l'employeur n'ait qu'à suivre la procédure pas à pas.

De l'affiliation en tant qu'employeur de « gens

de maison » auprès des organismes sociaux jusqu'à l'obtention du permis de travail et la déclaration des heures effectuées, en passant par le recrutement en lui-même, tout est détaillé et expliqué de façon abordable. De plus, les coordonnées de chacun des Services concernés sont renseignées afin de pouvoir prendre contact rapidement avec ces derniers.

De grand format, ce fascicule est facile à lire et organisé en parties thématiques. Conçu par la Direction du Travail en partenariat avec les Caisses Sociales de Monaco, il est également consultable sur le site Internet du Gouvernement (www.gouv.mc) et celui des Caisses Sociales de Monaco (www.caisses-sociales.mc).

SANTE PUBLIQUE

LE DASS LANCE UNE CAMPAGNE SUR LA VACCINATION DES ENFANTS

A l'occasion de la Semaine Européenne de la Vaccination (23 au 29 avril), promue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), le Département des Affaires Sociales et de la Santé (DASS) a lancé une campagne sur la sensibilisation à la vaccination des enfants en Principauté.

Le Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Didier GAMERDINGER, a présenté lundi 9 avril l'identité visuelle et la brochure explicative, rappelant les recommandations générales en matière de vaccination.

Intitulée « Je protège mon enfant, je le vaccine », cette campagne a été menée par la Direction de

l'Action Sanitaire (DASA) en partenariat avec le Centre Monégasque de Dépistage, le Service d'Epidémiologie et d'Hygiène Hospitalière et le Service Pédiatrie du Centre Hospitalier Princesse Grace (CHPG), lesquels ont énoncé les recommandations nécessaires.

Une brochure d'information à destination des parents a été distribuée dans les pharmacies, auprès des médecins traitants et des entités médicales de la Principauté.



ACTU EN IMAGE

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE L'OFFICE DE LA MEDECINE DU TRAVAIL

S.A.S. le Prince Souverain a inauguré le 23 avril les nouveaux locaux de l'Office de la Médecine du Travail (OMT) en présence, notamment, de Didier GAMERDINGER, Conseiller de Gouvernement-Ministre des Affaires Sociales et de la Santé.

Un renforcement de l'équipe médicale a été opéré pour l'occasion. Ainsi, il sera désormais possible que chacun des 4.800 agents publics soient vus au moins tous les 3 ans, voire même de manière beaucoup plus rapprochée pour des postes particuliers (ceux liés à la sécurité, par exemple).



© Gaëtan LUCI / Palais Princier

FOCUS

PACTE NATIONAL POUR LA TRANSITION ÉNERGETIQUE DE LA PRINCIPAUTE : TOUTE UNE ADMINISTRATION MOBILISÉE !

Le Pacte National pour la Transition Énergétique, qui découle directement de l'Accord de Paris, a pour objectif d'engager chacun à agir pour faire évoluer ses modes de consommation et habitudes, sans entraver le développement. Il vise également l'accompagnement de la communauté monégasque dans la transition énergétique en proposant de s'engager sur des actions concrètes.

Constitué d'une Charte d'engagement simple (« Je m'engage ! ») et de plans d'actions sectoriels (« Je participe ! »), ce Pacte National permet à chacun de contribuer, à sa mesure, à la transition énergétique de Monaco, dont les objectifs sont clairs : réduire les émissions de gaz à effet de serre, agir pour la sobriété énergétique de la Principauté et augmenter la production locale d'énergie renouvelable. 10 catégories d'acteurs ont été déterminées à ce jour (d'autres sont à l'étude), pour lesquelles un plan d'actions annuel a été développé.

Associant Institutions, pouvoirs publics et entreprises privées tout en mobilisant l'ensemble des acteurs monégasques sur la base du volontariat, le Pacte est indispensable pour conduire Monaco dans la voie de la décarbonisation.

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE SA MISE EN ŒUVRE

Dans un premier temps, la Mission pour la Transition Énergétique (MTE) a analysé les démarches de mobilisation similaires en France et dans d'autres pays. L'équipe a ensuite élaboré le contenu



S.A.S. le Prince Souverain et tous les membres du Gouvernement Princier ont signé le Pacte National pour la Transition Énergétique de la Principauté. Faites comme eux !

de la Charte d'engagement du Pacte et des plans d'actions, selon des priorités identifiées lors du Livre Blanc de la Transition Énergétique (restitué en mars 2017) : mobilité, déchets et énergie.

Les plans d'actions sont concrets et adaptés aux spé-

cificités des signataires du Pacte, particuliers ou entreprises. Ils ont été présentés à des représentants de chaque secteur pour s'assurer de leur réalisme.

Le Pacte National a été officiellement lancé le 19 janvier. Un courrier de Marie-Pierre GRAMAGLIA,

Conseiller de Gouvernement-Ministre de l'Équipement, de l'Environnement et de l'Urbanisme, était simultanément envoyé dans toutes les boîtes aux lettres de la Principauté, invitant chaque résident et chaque entreprise à y adhérer.

Pendant la phase d'élaboration du Pacte, la créativité de toute l'équipe de la MTE, sous les pilotages successifs d'Isabelle CURAUBLOCH, puis de Catherine DUMORTIER, a été mise à contribution pour définir son contenu et trouver des idées d'actions correspondant à chaque type d'adhérent.

Certains Services administratifs ont été impliqués, parmi lesquels la Direction de l'Environnement, la

Direction de l'Aménagement Urbain et la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité, qui ont été particulièrement associées au moment de la conception des plans d'actions du Pacte. Ils ont enrichi, selon leur domaine de compétences, les premières ébauches préparées par la MTE. La Direction du Tourisme et des Congrès a par ailleurs été très active dans la concertation avec les entreprises des secteurs hôtelier et événementiel,

pour la conception et le lancement du Pacte les concernant. Enfin, la MTE a bénéficié de l'accompagnement de la Direction de la Communication pour le lancement et la promotion du Pacte.

Il convient de rappeler que, dans le cadre de la démarche European Energy Award, les différents Services se sont définis des plans d'actions et des objectifs à atteindre. Au-delà de ces engagements

collectifs, les fonctionnaires et agents de l'État peuvent et doivent aussi montrer l'exemple. En effet, l'adhésion au Pacte contribue à renforcer la communauté des personnes souhaitant modifier leurs habitudes en faveur d'une plus grande sobriété énergétique et d'une plus grande responsabilité environnementale.

Rappelons aussi que S.A.S. le Prince Souverain a été le premier signataire de la Charte d'Engagement

du Pacte National, qu'il avait appelé de Ses vœux. Il a donné une formidable impulsion au Pacte, lequel compte aujourd'hui près de 350 signataires.

Nous invitons tous les lecteurs du JDA à suivre cette voie et à signer, à leur tour, le Pacte National pour la Transition Énergétique !

DEVELOPPEMENT DURABLE DES DALLES SOLAIRES SUR LES ROUTES DE MONACO

Véritable évolution écologique, les dalles solaires WattWay ont recouvert 50 m² de route à Fontvieille. Ces panneaux photovoltaïques, situés sur l'avenue des Papalins, ont été collés directement sur la chaussée afin de tester ce dispositif de production d'énergie renouvelable en conditions réelles.

L'emplacement choisi présente un ombrage avéré et un trafic routier plus ou moins dense : des conditions qui permettent d'éprouver la pertinence du projet en condition urbaine sur le long terme.

L'électricité produite par ce système photovoltaïque est directement réinjectée dans le réseau de la Société Monégasque d'Électricité et de Gaz (SMEG). Un panneau d'affichage localisé à proximité permet de visualiser la production en temps réel et cumulée. Environ 20 m² de chaussée Wattway peuvent ainsi approvisionner un foyer moyen en électricité (hors chauffage). En fonction des résultats obtenus, d'autres emplacements pourront être



Des dalles solaires ont été installées sur une portion de route à Fontvieille pour une période test.

étudiés, à Fontvieille ou sur le boulevard du Larvotto notamment.

A l'initiative de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU), ce projet a mis à contribution plusieurs de ses

Pôles : la Section « Bureau d'Étude » a géré l'implantation du dispositif et la réalisation des plans ; la Section « Voirie » a assisté à la mise en œuvre ; la Section « Jardins » a été en charge de l'aménagement dans la

jardinière centrale ; le Centre Intégré de Gestion de la Mobilité (CIGM) a imposé une coupure de voie pendant la durée des travaux.

D'autres entités ont participé à ce projet novateur : la Direction de la Prospective, de l'Urbanisme et de la Mobilité (DPUM) a été sollicitée afin d'obtenir l'accord de la Commission Technique ; la Direction de l'Expansion Économique a permis à la société Colas, constructeur des dalles solaires WattWay, d'exercer en Principauté ; la SMEG a apporté son soutien dans le cadre du raccordement électrique ; la SAM SIVIA'M a été choisie pour réaliser le Génie civil.

INTERVIEW

LA MISE EN ŒUVRE DU LABEL « COMMERCE ENGAGÉ »

Lancé par le Gouvernement Princier en novembre dernier, le label « Commerce Engagé » a pour but de permettre aux clients d'identifier les commerçants inscrits dans une perspective de responsabilité écologique, économique et sociale. Une démarche dont la mise en œuvre a été menée par la Direction de l'Environnement (DE) en collaboration, notamment, avec l'association Ecoscience Provence, ce que nous a détaillé Valérie DAVENET, Directeur de l'Environnement, au cours d'un entretien.



Gouvernement Princier
PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Décliné aux couleurs de la Principauté, le logo « Commerce Engagé » permet aux commerçants signataires de s'identifier sous la forme de stickers à afficher à la caisse et en vitrine.

Quelles ont été les différentes étapes de mise en place du label « Commerce Engagé » ?

La 1^{ère} phase du programme « Commerce Engagé », lancé en 2014, avait consisté à accompagner les commerçants de la Principauté dans l'interdiction des sacs plastiques à usage unique. Plus de 200 commerçants avaient alors été rencontrés et des informations portant sur la nature et l'usage des sacs plastiques, les alternatives envisageables, et plus largement la gestion des déchets et le recyclage, avaient été recueillies. Et pour cause : la démarche « Commerce Engagé » a pour objectif de favoriser les pratiques éco-responsables chez les commerçants et les consom-

JE SUIS UN COMMERCE ENGAGÉ

- Je réduis et je trie mes déchets
- Je favorise l'usage des sacs réutilisables
- Je m'engage sur d'autres actions écologiques
Economies d'énergie, approvisionnement local, réutilisation des emballages, gestion des ressources
- Je partage mes idées éco-responsables avec mes clients

mateurs de la Principauté en visant la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre. Une première ébauche du cahier des charges avait ensuite fait l'objet, fin 2016, d'une campagne d'information auprès des commerçants pilotes de la démarche. Et elle avait reçu un accueil très favorable. Ne restait ainsi plus qu'à lancer ce label gratuit, évolutif, participatif et fédérateur, dont l'objectif est de permettre une amélioration progressive et continue des pratiques existantes pour chaque commerce signataire.

Quelle Division de la DE a participé à l'élaboration de ce projet ?

La Division « Soutien - Indicateurs - Synthèses », en charge des démarches transversales, et plus particulièrement Vincent GAGLIO, Chef de Section, participe activement à ce projet.

Quels autres Services de l'Administration et entités ont été impliqués ?

Un Comité de pilotage a été créé dès 2015. Il est composé de représentants de la Fondation Prince Albert II de Monaco, de la Mairie de Monaco, de l'Union des Commerçants et Artisans de Monaco, du Welcome Office, de la Direction de l'Aménagement Urbain, de la Société Monégasque d'Assainissement, de l'association

Ecoscience Provence et, bien sûr, de la DE.

Le label doit évoluer et faire l'objet d'un accompagnement personnalisé. Comment cela va-t-il se passer ?

La DE propose un accompagnement à la carte et à la demande des commerces. Nos équipes sont à leur écoute pour les aider dans leur démarche de labellisation.

Il faut savoir que pour obtenir ce label, le respect des Clauses Obligatoires est vérifié et la situation du commerce est évaluée en termes d'éco-responsabilité. Celui-ci signe alors le cahier des charges, lequel est valable pour une durée de 2 ans. Une visite annuelle est également organisée par nos équipes pour veiller au respect dudit cahier des charges (révisé tous les 2 ans).

Enfin, pour les commerces ayant obtenu ce label, des visites régulières sont programmées tout au long de l'année afin de leur apporter des réponses sur la consommation durable. Les réunions du Comité de pilotage ont en effet pour objectif de faire évoluer le label ou de proposer des labels spécifiquement adaptés aux activités des commerces.

TRANSPORTS

REVISION DE LA SIGNALISATION DIRECTIONNELLE

Le schéma directionnel de la Principauté, datant de 1982, a été récemment adapté par la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) aux derniers ouvrages construits, parmi lesquels des tunnels, des ronds-points et des voies de circulation. Ce nouveau schéma redéfinit la signalisation en vigueur à Monaco en incorporant des panneaux plus récents, avec notamment des caissons lumineux et des écrans à affichage couleur.



Avec la nouvelle signalisation, le CIGM peut modifier l'affichage sur les panneaux dynamiques en temps réel, selon l'état du trafic.

Au total, la DAU a changé 220 mâts de signalisation et 700 caissons lumineux sur l'ensemble de la Principauté. Des panneaux dynamiques à messages modulables permettent désormais d'adapter les textes affichés selon l'état du trafic et les manifestations qui ont lieu en ville. La circulation peut ainsi être déviée ou certaines voies fermées et

des itinéraires de déviation temporaire définis.

Ces panneaux sont gérés en temps réel depuis le Centre Intégré de Gestion de la Mobilité (CIGM), lequel peut informer les usagers de façon réactive en surveillant la circulation par caméra. L'usage d'une technologie « leds » à faible consommation d'éner-

gie permet d'être plus respectueux de l'environnement et de disposer d'un affichage en couleur pour les photos ou les vidéos.

Un dispositif d'affichage du temps de parcours entre le réseau autoroutier et la Principauté a par ailleurs vu le jour. Grâce à ce projet, mené avec VINCI Autoroutes et la

Métropole Nice Côte d'Azur, les près de 20.000 véhicules se rendant à Monaco chaque jour peuvent connaître la durée des trajets pour entrer en ville ou pour rejoindre le tunnel d'accès à l'autoroute. Par la suite, le CIGM mettra aussi ces informations à disposition des usagers sur le site www.infochantiers.mc.



Le temps de parcours pour se rendre à l'autoroute ou à l'aéroport est affiché à l'entrée de la Principauté.

NOMINATION

JEAN-LUC NGUYEN, DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS



Le 22 mai, Jean-Luc NGUYEN quittera ses fonctions de Directeur de la Mission pour la Transition Énergétique, tout en conservant celles de Directeur de la Mission Urbanisation en Mer, pour remplacer Olivier LAVAGNA au poste de Directeur des Travaux Publics (ce dernier sera

détaché, à sa demande, à la Direction de la Société d'Exploitation des Ports de Monaco).

Ingénieur diplômé de l'École Polytechnique et de l'École Nationale des Ponts et Chaussées, titulaire d'un MBA du Collège des Ingénieurs, M. NGUYEN avait

précédemment travaillé pour le Ministère français de l'Équipement, dirigé plusieurs filiales du groupe immobilier Nexity et le bureau d'études Setec Environnement, et été responsable du projet d'extension en mer auprès du Gouvernement Princier entre 2007 et 2009.

INTERVIEW

S.E. MME YVETTE LAMBIN-BERTI, AMBASSADEUR AUPRES DE L'UNESCO ET SECRETAIRE GENERALE DU COMITE OLYMPIQUE MONEGASQUE

S.E. Mme Yvette LAMBIN-BERTI exerce à la fois les fonctions d'Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire, Délégué Permanent auprès de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture) et de Secrétaire Général du Comité Olympique Monégasque. Entretien avec une représentante de valeurs chères à la Principauté.



Cela laisse peu de temps pour les loisirs !

La grande disponibilité qui est requise m'oblige à beaucoup de souplesse entre mes fonctions, mais les enjeux discutés valent largement l'investissement demandé, éducation et sport étant indéniablement liés.

Je partage donc mon temps entre des séjours à Paris, à Monaco et des déplacements à l'étranger, la priorité étant donnée à mes activités diplomatiques. Concrète-

Parfois le calendrier devient compliqué avec beaucoup d'éléments simultanés, mais le pari en vaut vraiment la peine.

Quel message souhaitez-vous transmettre aux sportifs monégasques après leur participation aux Jeux Olympiques de Pyeong-Chang ?

Tout d'abord, je félicite nos Olympiens qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes pendant leurs compétitions ;

message d'encouragement et de persévérance. Et je me réjouis du nombre important de pratiquants dans les clubs, jeunes et moins jeunes.

Je suis en effet convaincue que le sport contribue de manière positive à la construction de la personnalité. A travers, bien sûr, des valeurs qu'il véhicule, mais aussi lors de moments joyeux et conviviaux qu'il offre à ses pratiquants.

L'adage latin « *Mens sana in corpore sano* » prend aujourd'hui plus que jamais tout son sens : dans nos sociétés modernes parfois en perte de repères, le sport se doit d'être mis en avant, évidemment chez nos jeunes, mais également auprès de la population active et de nos aînés. C'est d'ailleurs ainsi que l'ONU considère le sport comme vecteur de paix, de développement durable, de rapprochement des cultures et d'épanouissement de soi.

Quels sont vos actuels principaux dossiers à l'UNESCO ?

Parmi les derniers dossiers traités, j'évoquerais la signature, le 14 mars, du renouvellement de notre Accord-cadre de coopération

avec l'UNESCO pour les 4 années à venir. Cela signifie, en pratique, la continuité des activités dans les divers domaines de compétence de l'Organisation, dans lesquels le Gouvernement Princier est de longue date impliqué, et

le suivi de ces dossiers par la Délégation sur place à Paris.

Par ailleurs, du 15 au 16 mars, la Délégation a suivi la session d'un groupe de travail, dénommé « groupe préparatoire », qui a pour

fonction, comme son nom l'évoque, de contribuer à la préparation efficace des sessions ordinaires des Conseils exécutifs de l'UNESCO.

Enfin, a eu lieu du 4 au 17 avril la 204^e session du

Conseil exécutif, au cours de laquelle a été annoncée la très attendue proposition de réforme de la nouvelle Directrice Générale de l'UNESCO, Audrey AZOULAY.

MODE D'EMPLOI

ENJEUX ET ORGANISATION DES CONFERENCES DIPLOMATIQUES

Réunissant chaque année, en Principauté, les Ambassadeurs de Monaco à l'étranger (actuellement au nombre de 16), la Conférence Diplomatique est l'un des moments privilégiés et désormais traditionnels de la Diplomatie monégasque. Alors que le dernier rendez-vous a eu lieu les 4 et 5 avril, nous proposons de vous en exposer les objectifs et le travail effectué pour son organisation.



Cette année, la Conférence Diplomatique a eu lieu les 4 et 5 avril au Monte-Carlo Bay Hotel & Resort.

La Conférence Diplomatique se déroule généralement sur 2 journées, dont une première matinée de travail essentiellement consacrée à l'actualité du Gouvernement.

En présence du Ministre d'Etat, qui ouvre la Conférence, et des 5 Conseillers de Gouvernement-Ministres, qui présentent une des thématiques phares de leurs Départements, une nouveauté a permis aux Ambassadeurs,

cette année, de s'essayer à un quiz sur tablettes, dont les questions ont toutes été élaborées par les Départements ministériels.

La Conférence 2018 a eu lieu au Monte-Carlo Bay Hotel & Resort, où de nombreuses présentations ont apporté aux Ambassadeurs des compléments d'information sur des thèmes ciblés. Enfin, une visite des locaux

de MonacoTech, ainsi qu'une présentation de certaines start-ups, ont été organisées et particulièrement appréciées des Ambassadeurs.

Pour les membres du Gouvernement, les représentants du Secrétariat du Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC), la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires (DDC) et la Direction de la

Coopération Internationale, cette Conférence offre l'opportunité de collaborer et d'échanger avec les Ambassadeurs sur le développement de la politique extérieure de la Principauté.

Les Ambassadeurs, qui profitent également de ces deux jours pour échanger entre eux, ont la possibilité, par l'intermédiaire du DREC, de faire part de leurs propositions s'agissant des intervenants extérieurs, sur des thématiques en lien avec leurs activités.

L'organisation de la Conférence Diplomatique est principalement assurée par la DDC, en charge du protocole de ces journées : ordres du jour, dossiers, prises de contact avec les divers intervenants, etc.

Comment la gestion de vos deux fonctions s'organise-t-elle ?

Depuis toujours, je me suis investie dans la vie associative monégasque, d'abord auprès du Club de Natation, puis de la Fédération, avant de rejoindre le Comité Olympique Monégasque (COM).

J'ai ainsi continuellement mené, en parallèle de ma carrière professionnelle, des activités bénévoles. Je pense, comme d'ailleurs beaucoup d'autres à Monaco, que le bénévolat est une dimension importante et enrichissante.

Aujourd'hui, cet engagement permanent pour le sport occupe une large place dans mon quotidien, car les activités du COM sont multiples, y compris à l'international.

« La grande disponibilité qui est requise m'oblige à beaucoup de souplesse entre mes fonctions, mais les enjeux discutés valent largement l'investissement demandé »

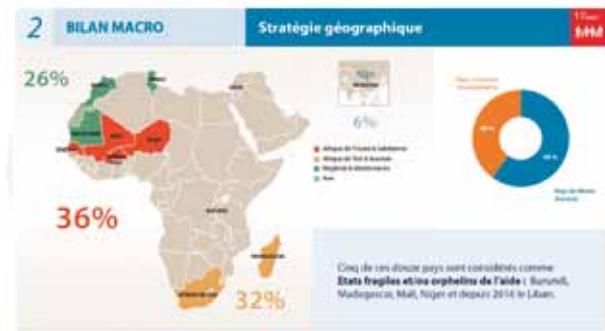
ment, je m'appuie sur deux équipes performantes, l'une à Paris et l'autre à Monaco, avec lesquelles je maintiens un lien permanent pour me tenir au plus près des dossiers. Chaque équipe a une méthode de travail bien rodée, élaborée petit à petit.

leurs classements sont tout à fait honorables et comme à chaque olympiade, cela a été une grande aventure.

Ensuite, à tous les sportifs monégasques et résidents, qu'ils soient experts ou débutants dans leurs activités, je souhaite adresser un

BILAN LA COOPERATION MONEGASQUE DE 2015 A 2017

Les secteurs sanitaire, éducatif et socio-économique ont constitué les principaux domaines d'intervention de la Direction de la Coopération Internationale (DCI) sur la période 2015/2017. A l'aube du nouveau plan stratégique 2018/2020, nous dressons avec Bénédicte SCHUTZ, son Directeur, le bilan des 130 projets annuels, répartis dans 12 pays d'intervention (en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie).



La stratégie géographique de la DCI sur la période 2015/2017.

Le plan stratégique de la DCI est systématiquement établi sur un cycle de 3 années, en fonction du contexte international et de la situation spécifique au sein des pays d'intervention. Ces derniers sont au nombre de 12 : Afrique du Sud, Burkina Faso, Burundi, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mongolie, Niger, Sénégal et Tunisie. La santé, l'éducation et l'insertion socio-économique ont été identifiés comme des priorités pour la DCI en 2015/2017 et cela afin de répondre aux besoins essentiels des populations les plus vulnérables sur le terrain.

Une orientation stratégique pertinente selon Bénédicte SCHUTZ, qui explique que « la perte de croissance économique de certains pays partenaires (Tunisie, Sénégal), la chute de l'Indice de Développement Humain de plusieurs autres (Liban, Madagascar, Tunisie, Burkina

Faso, Burundi) et les conflits (Mali, Burundi) nous ont confortés dans nos choix ».

Parmi les 130 projets menés en moyenne chaque année par la DCI, certains bénéficient d'un financement longue durée. Voici quelques exemples emblématiques :

- La lutte contre la drépanocytose, mise en œuvre dans 6 pays (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Madagascar), a permis la construction et le soutien de 4 centres de soins - prenant en charge plus de 20.000 patients par an - la création d'un diplôme « drépanocytose », ainsi que la mise en place d'un réseau de médecins spécialisés et d'associations de patients drépanocytaires.

- Le développement économique et la protection sociale de

familles vulnérables à Madagascar ont été pris en charge à travers l'accès au micro-crédit, l'épargne ou la formation. Sur la période 2015/2017, 6.500 entrepreneurs ont bénéficié d'un prêt, 4.200 ont pu constituer une épargne et 20.800 ont vu leurs conditions de vie s'améliorer.

- Touchées par un fort taux de malnutrition, les cantines scolaires du Burundi ont été aidées en partenariat avec le Programme Alimentaire Mondial (PAM). Au total, 66.000 élèves ont reçu un repas chaud chaque jour, le taux de fréquentation des écoles a augmenté de 17 % et l'achat de nourriture a bénéficié à 3.400 exploitants locaux.

D'un point de vue opérationnel, et malgré l'augmentation du nombre



Présentation du bilan 2015/2017 de la DCI aux acteurs gouvernementaux partenaires.

de projets de la DCI, l'effectif de la Direction est resté inchangé sur la période avec 14 personnes au siège à Monaco et 6 coordinateurs locaux permanents basés au sein des Consulats des pays d'intervention. A ces équipes, il faut ajouter les Consuls Honoraires, qui constituent un maillon essentiel de la chaîne de solidarité, ainsi que les Volontaires Internationaux de Monaco (VIM). Ce programme de volontariat a permis, depuis sa création en 2007, de recruter 40 jeunes qui réalisent des missions de terrain de 1 à 3 ans. Ils sont actuellement au nombre de 10, au service de certains projets de la Coopération monégasque dans les pays partenaires.

Un bilan qualitatif et quantitatif de la période 2015-2017 a été dressé, assorti d'un bilan détaillé

pour chacun des pays d'intervention. Bénédicte SCHUTZ souligne que « cela a représenté un gros travail de compilation de données et d'analyse d'impact qui a mobilisé tous les membres de l'équipe, que ce soit à Monaco ou dans nos pays d'intervention. Une présentation officielle de ce bilan a été faite aux acteurs gouvernementaux pour certains partenaires directs de la DCI les 5 février et 20 avril par le Département des Relations Extérieures et de la Coopération (DREC) ».

Les temps forts de la DCI en 2015/2017

- Partenariat avec le Fonds Croix-Rouge française (janvier 2015).
- Partenariat avec Investisseurs et Partenaires (février 2015).
- Partenariat avec l'Institut Pasteur (mars 2015).
- Accord de coopération avec le Gouvernement italien (mars 2015).
- Réunion de bilan du Monaco Collectif Humanitaire, qui a permis d'opérer plus de 300 enfants depuis sa création (mars 2015).
- Participation de Monaco au 1^{er} Sommet Humanitaire Mondial (mai 2016).
- Visite de travail avec le DREC au Burkina Faso (juin 2016).
- Visite de travail avec le DREC en Mauritanie (juillet 2016).
- Visite de travail avec le DREC à Madagascar, en présence du Ministre d'Etat, et signature de l'Accord Cadre Sectoriel Santé (novembre 2016).
- Partenariat avec le GAVI. La contribution de Monaco a permis l'immunisation de près de 10.000 enfants contre la pneumonie au Burundi (novembre 2016).
- Visite à Monaco du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les Réfugiés (janvier 2017).
- Pose de la 1^{ère} pierre de l'Unité de Cathétérisme au Mali (avril 2017).
- Visite de travail avec le DREC au Sénégal pour la signature de l'Accord pour lutter contre la drépanocytose (mai 2017).
- Atelier de travail de l'OMS à Monaco sur l'élimination du paludisme au Sahel (juin 2017).
- 3^e session de la Commission Bilatérale des Affaires Etrangères Monaco/Tunisie (juillet 2017).



Intervention du Samu social dans les rues de Tunis.



Appui à la création de micro-entreprises artisanales auprès des jeunes au Mali.



Pose de la 1^{ère} pierre de l'Unité de Cathétérisme au Mali.



Myriam LANDAU, Infirmière à l'IM2S et Volontaire International de Monaco auprès de l'Institut Pasteur à Madagascar.



L'ŒIL DES PHOTOGRAPHES

Dans chacune de ses éditions, le Journal de l'Administration vous fait découvrir une sélection des plus beaux clichés réalisés par les photographes de la Direction de la Communication.

Dans le premier, on peut admirer Rafael Nadal en pleine action lors du Rolex Monte-Carlo Masters 2018 (15 au 22 avril).

Le second, lui, a été pris à l'occasion du 11^e Grand Prix de Monaco Historique (11 au 13 mai).

